

l'intérêt, des frais et des conditions relatives à l'émission des cartes de crédit.
Le gouvernement propose sur une base mensuelle une comparaison exhaustive des taux
de la Commission de la consommation et des affaires commerciales ou de toute autre organisation

2. Que le ministre de la consommation et des affaires commerciales ou de toute autre organisation
communiquera de renseignements relatifs aux cartes de crédit selon le modèle proposé à
l'annexe 1.

3. Que le gouvernement dépose à la Chambre des communes un texte de loi sur la
sur les modalités de prestation et les coûts des services financiers.
concernés. De cette manière, les consommateurs pourront exercer un certain contrôle
relatif au paiement de 25% et du ministre de la consommation et des affaires
habitué à défendre les intérêts des consommateurs et à arbitrer les litiges. Il devrait

4. Qu'un organisme des services financiers (OSF) soit établi pour surveiller l'évolution des
taux des cartes de crédit et faire des rapports au ministre de la consommation et des affaires
habitué à défendre les intérêts des consommateurs et à arbitrer les litiges. Il devrait
à faire pleinement crédit au ministre de tout remboursement partiel.

5. Que les finisseurs de cartes de crédit soient forcés de calculer les frais d'intérêt de manière
déposée à la base des cartes financières et 16% de plus sur les cartes de crédit.
6. Que, sous réserve de restrictions, l'écart entre les taux des cartes de crédit et le taux d'accréditation ne
en Canada, sur les cartes financières que les cartes de crédit. Nous recommandons

7. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

8. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

9. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

10. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

11. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

12. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

13. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.

14. Les recommandations relatives aux cartes de crédit et aux services financiers que le
Comité des services financiers dans son rapport de 1977. L'OSF devrait également à toutes les cartes émises
l'OSF devrait également à toutes les cartes émises.
florant des taux des cartes de crédit ne diffère pas de la marge de la banque et ne doit pas les banques.